

Zeitschrift:	Bulletin généalogique vaudois
Herausgeber:	Cercle vaudois de généalogie
Band:	19 (2006)
Artikel:	Notes méthodologiques pour une généalogie sociale des anciennes familles de Lavaux
Autor:	Bastian, Jean-Pierre
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1085214

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Notes méthodologiques pour une généalogie sociale des anciennes familles de Lavaux²⁷

Mon propos vise à transmettre les fruits d'une expérience récente. J'ai en effet réalisé une généalogie sociale des Bastian de Lutry, Savigny et Forel publiée à compte d'auteur en 2003²⁸ afin de marquer le demi millénaire de l'implantation de cette famille à Lavaux. J'ai abordé ce défi en néophyte, mais avec une pratique préalable de la recherche historique sur des terrains et des objets tout autres puisqu'ils concernaient le Mexique contemporain et le facteur religieux. En outre, je ne disposais d'aucune initiation particulière à la paléographie et, comme pour beaucoup d'amateurs, entrer dans les manuscrits des XV^e et XVI^e siècles représenta un réel effort. Mais avant tout, je dus me poser des questions méthodologiques liées au sens même de ma démarche de reconstruction généalogique.

Car j'étais bien conscient que la généalogie est un art délaissé par les historiens ; elle est, au mieux, réservée aux amateurs éclairés. La série de récits généalogiques déposés aux Archives Cantonales Vaudoises en témoigne. Pour l'essentiel, ils sont rédigés par des « scribes de famille » (Bron, Bovard, Secretan) ou commandés par certaines dynasties de l'industrie, de la bourgeoisie ou de l'aristocratie cherchant à mettre ainsi en exergue la qualité de leur patronyme. Mais, en fin de compte, ces généalogies se ressemblent toutes, avec plus ou moins de moyens ou de compétences. Elles énumèrent des listes d'ancêtres qui même lorsqu'ils participent d'une histoire régionale laissent l'image d'une galerie de portraits plus qu'un récit historique rendant compte des rapports sociaux. Par ailleurs, pour les historiens, la généalogie ne se comprend guère que dans le cadre de la biographie d'une individualité politique ou littéraire (Louis XIV, Talleyrand,

²⁷ Notes d'une conférence donnée au Cercle Vaudois de Généalogie, à Lausanne, le 17 février 2005. Jean-Pierre Bastian, originaire de Lutry, est professeur de sociologie des religions la Faculté de théologie protestante de l'Université Marc-Bloch de Strasbourg.

²⁸ Jean-Pierre Bastian, *Entre Jorat et Léman, le demi-millénaire d'une famille vaudoise, les Bastian de Lutry, Savigny et Forel en Lavaux, 1503-2003*, Lutry, 2003, 170 pages. Pour tout commentaire concernant cet article contacter l'auteur : bastian@umb.u-strasbg.fr

Bonaparte, Germaine de Staël, Benjamin Constant) ou de l'histoire des familles d'industriels (Sandoz en Suisse, Wendel ou Schneider en France par exemple) ou d'aristocrates (de Saussure, d'Affry) ayant marqué l'histoire économique, politique ou culturelle. En dehors de ces essais biographiques souvent passionnants, la généalogie reste un genre dont la lecture devient ainsi vite lassante.

Dès lors, une série de questions se posent à l'intrépide aventurier qui désire néanmoins reconstruire son passé familial. Comment rédiger une généalogie qui ne soit pas une simple accumulation de prénoms ou qui ne dresse qu'une filiation parfois hypothétique ? Comment sortir de ces généalogies qui ne sont que des sommes d'individus au destin plus ou moins anecdotique ? Lorsque l'on appartient à une famille ordinaire qui ne compte ni clercs, ni notaires ou politiciens de haut vol ayant marqué la « grande histoire » cantonale ou fédérale, comment élaborer un récit familial qui soit articulé à un contexte socio-historique et qui ne soit pas trivial ou carrément rébarbatif pour le non-initié aux arcanes familiales ? Comment en fin de compte faire sens, sans affabuler sur l'ancêtre exceptionnel, ni en rester à l'accumulation stérile d'acteurs ? Plus encore, comment sortir de l'histoire « héros et batailles » que l'école historique des Annales nous a appris à dépasser depuis longtemps ?

La voie royale m'est apparue comme étant celle d'une histoire sociale du réseau familial qui rende compte de la densité des rapports dans lesquels se trouvent insérés les acteurs. Il s'agit d'élaborer une recherche qui tout en faisant état de la genèse et du déploiement familial, tienne compte des dimensions économiques, politiques, culturelles, en un mot du contexte sociétal et qui comprenne la famille comme la société en acte au niveau de l'unité sociale de base.

Il ne s'agissait pas pour autant d'évacuer une lecture chronologique de la genèse familiale, mais de mettre en œuvre un principe explicatif à partir des deux points de repères obligés, connus de tout Vaudois détenteur d'un droit de cité : d'une part le *terminus ad quem* soit les données contemporaines accessibles du réseau familial, d'autre part, le *terminus a quo*, soit les réceptions à Bourgeoisie remontant dans le cas précis aux années 1525 et 1535. Retrouver les références ou les documents originaux des Lettres de bourgeoisie liées au patronyme était le point de départ incontournable de la démarche. La pluralité limitée des acteurs portant le patronyme devenus bourgeois

nous plaçait d'emblée devant la complexité du réseau familial déployé à partir de ce groupe à l'origine du dédale de filiations qui allaient occuper notre recherche. L'enjeu consistait bien à reconstruire lignées et branches à partir de cet échantillon d'individus reçus à bourgeoisie et de remonter le temps jusqu'aux acteurs contemporains. Mais pour ce faire, il fallait partir armé d'une série de considérations méthodologiques qui permettent d'affronter l'inévitable labyrinthe des filiations avec le souci d'expliquer avant de décrire en interrogeant l'objet familial. Pour ce faire il fallait:

1. *Penser en terme relationnel*: l'individu n'existe pas dans les sociétés traditionnelles. Il est inséré dans un tissu familial et social. Les familles sont de véritables réseaux-clans qu'il convient d'approcher en les situant dans l'ensemble du champ social. D'un point de vue généalogique, il s'agit d'attribuer une importance explicative aux parrainages, aux stratégies matrimoniales et donc aux patronymes liés au clan familial : la famille « politique ». Il n'y a donc pas d'histoire de la famille sans une histoire des réseaux familiaux à l'échelle paroissiale, communale ou cantonale. Cela m'a poussé à analyser en particulier le corpus entier des individus reçus à bourgeoisie à Lutry durant les années 1535 à 1550 et à situer le patronyme dans l'ensemble des nouveaux bourgeois. En établissant l'univers entier des réceptions à bourgeoisie dans les grandes paroisses de Lutry et de Villette, j'ai perçu l'implantation familiale dans la logique d'un mouvement social ayant son rythme propre. En développant cette approche, j'ai saisi les processus migratoires et d'implantations de réseaux familiaux à Lavaux en provenance du Chablais, du Faucigny et de la Haute Lombardie de la fin du XV^e siècle au début du XVI^e siècle comprenant du même coup le pourquoi et le comment de l'implantation du patronyme. L'histoire familiale possédait dès lors un amont et un aval à partir de ce point de repère déterminant qu'est l'accès à la bourgeoisie. L'amont renvoyait à la société de départ de l'immigré de la fin du XV^e siècle qu'il fallait analyser, l'aval au processus d'insertion dans la société d'accueil. La genèse familiale prenait une dimension sociale puisqu'elle participait d'un mouvement plus large qui affecta la

société vigneronne de Lavaux au tournant du XV^e siècle. En même temps, la genèse familiale se situait dans des rapports sociaux déterminés par ceux du dedans, les bourgeois de souche, et ceux du dehors, les étrangers dont la démarche consistait à intégrer le statut bourgeois et les droits et devoirs afférents. Comprendre la famille dans ce jeu de relations entre le dedans et le dehors m'a permis de prêter attention à la trajectoire sociale du déploiement familial postérieur et à ne pas le réduire à de simples initiatives individuelles.

2. *Penser spatialement* ; la famille se déploie sur un territoire, le finage et la paroisse, puis la commune. Il s'agit d'un espace marqué par des oppositions : centre-péphérie, culte-inculte, vigne-forêt, bas-hauts, dedans-dehors. Pas d'histoire familiale qui ne tienne compte de la topographie et de l'espace dans lequel se situe le réseau familial. Situer les biens immobiliers et fonciers et par conséquents les acteurs en fonction d'une compréhension de l'espace comme territoire marqué par une symbolique du pouvoir permet de mieux saisir les conditionnements du déploiement familial. Celui-ci, pour la famille ordinaire sous l'Ancien Régime, se situe dans une logique de lutte pour l'accès à la terre (vignes-possessions) ou l'accumulation des terres. En essayant de comprendre la dimension spatiale de l'implantation et du déploiement, j'ai pris en considération le caractère étagé de l'espace à Lavaux, du Léman au Jorat, en saisissant le progressif passage du civilisé au sauvage, de l'urbain (le bourgeois) au lointain (foris=extérieur, même racine pour forêt, forain-étranger). J'ai pu ainsi aborder le déploiement du réseau familial dans un espace contrasté et dual, mais articulé, le dedans (Lutry, les quartiers de la grande paroisse de Villette) et le dehors (les râpes de Lutry et de Villette en bordure du Jorat et leurs lieux-dits : Mollie-Margot, Praz Pélisson, Montaubiaux, Riaucorboz). J'ai été ainsi attentif à reconstruire le processus d'abergement de terres communales aux étrangers arrivés au tournant du XV^e siècle ou leur implantation comme *grangiers* sur les râpes ou comme *vignolans* au service des familles des bas de Lavaux et à saisir la présence et l'expansion du patronyme dans ce contexte. Situer l'origine familiale à la périphérie spatiale du pouvoir, m'a permis de

mieux saisir aussi les récurrences de « descente » du réseau familial des râpes vers les bas de Lavaux dès le XVI^e siècle et au cours des siècles suivants et de saisir les logiques d'accès au pouvoir politique qui leur était liées. En même temps, j'ai été à même de repérer la permanence du réseau familial sur ces deux espaces antagoniques qui se traduit encore par la présence du patronyme aujourd'hui dans les trois communes de Lutry, Savigny et Forel.

3. *Penser contextuellement*: Il s'agit de ne jamais aborder l'histoire familiale sans l'insérer dans l'histoire sociale et politique globale, c'est-à-dire en articulant l'échelle locale (les quatre paroisses de Lavaux dans l'évêché de Lausanne) aux dynamiques régionales (le bailliage de Vaud, les Etats de Savoie) ou fédérales et donc de tenir compte de ses effets sur les acteurs familiaux. C'est ainsi que, par exemple, j'ai prêté attention à des événements majeurs telle l'invasion bernoise de 1536 sur les acteurs familiaux. Par exemple, j'ai mis en valeur la participation d'acteurs familiaux à la persécution du prédicant Michel Doubté à Lutry en mars 1535 et ses conséquences sur les pressions exercées par les Bernois sur la ville de Lutry l'année suivante. De même, des événements du début du XVIII^e siècle tels les affaires dites des « pirates du Léman » ou celle des « brigands du Jorat » m'ont permis de mettre en rapport des acteurs familiaux avec ces moments particuliers de la mémoire vaudoise. Ceci m'a conduit à prêter attention au politique aussi bien en mettant l'accent sur la participation aux Conseils que sur les attitudes adoptées par les acteurs familiaux face aux changements politiques d'importance comme lors du processus d'indépendance vaudoise ou plus avant dans la politique communale des XIX^e et XX^e siècles.
4. *Diversifier les sources et les croiser*: Il s'agit d'un principe de base dans la mesure où s'en tenir au simple registre civil ou aux registres paroissiaux est insuffisant. Ces registres, dans la longue durée, sont interrompus ou inexistants. Confronté à la démultiplication d'acteurs familiaux portant le même prénom et donc à la confusion des filiations, le seul moyen de sortir de la difficulté consiste à suivre les traces familiales en lien avec les propriétés dans les registres cadastraux (terriers) ou par les

données fiscales qui apparaissent en particulier dans les livres de comptes (comput). Les plans et relevés communaux sont également d'une utilité certaine tant pour vérifier les filiations comme pour situer le réseau familial sur le territoire. Les actes des conseils sont également très précieux tant pour Lutry qui les détient depuis 1529 comme pour Villette dès 1517. Bien entendu, ceci engage aussi à démultiplier la recherche de sources dans une multiplicité d'archives cantonales, communales, familiales et au-delà en fonction du déploiement familial.

5. *Dresser des séries* : une manière de vérifier les déploiements par lignée et branches familiales consiste à recourir aux documents statistiques établissant l'univers entiers des acteurs. Il s'agit pour l'essentiel de documents fiscaux ou de recensements de population. Ainsi pour Lavaux, deux documents sont incontournables : d'une part le registre de la Taille de 1550, d'autre part le rapport Burnier de 1798. Dans les deux cas nous trouvons les listes de chefs de feux avec leur revenu en 1550 et la mention des épouses et du nombre d'enfants en 1798. D'autres listes de chefs de feu participant de rassemblements exceptionnels peuvent servir de points de contrôle généalogiques. Ce fut le cas par exemple avec la liste des hommes rassemblés dans la maison de ville de Lutry en 1590 ou la liste des *hommes manants à Lutry* en 1596 ou pour Villette la liste des maisons et habitants de 1540. Ceci permet entre autre d'établir la géographie politique du patronyme, à cheval sur les deux grandes communes. Par ailleurs les listes de membres des abbayes de tireurs sont également d'un précieux secours dans la mesure où elles enregistrent les filiations à chaque génération de membres. Enfin, la reconstruction de séries professionnelles peut également être un excellent moyen de vérifier les filiations : par exemple l'établissement de la liste des fourniers du public à Lutry durant la première moitié du XVIII^e siècle m'a permis de percevoir le lien de certains éléments du réseau familial avec ce type d'activité et de vérifier qu'il s'agissait d'une même branche se transmettant la charge. Les fonctions de vignolan au service de LL.EE. ou des villes de Lutry, Moudon, Payerne etc.. sont aussi à saisir dans le sens de

la continuité d'une relation contractuelle liée à des branches familiales.

6. *Prêter attention aux « événements » familiaux* : en fonction des documents existants, des faits exceptionnels ou notoires sont à exploiter en tant qu'analyseurs du rapport famille-société environnante. Ainsi, par exemple, le procès de Jean Bastian contre les seigneurs de Blonay en 1542 dont rend compte le notaire Bergier a été un excellent instrument pour mesurer les rapports sociaux dans lesquels se trouvaient insérés les porteurs du patronyme au début de leur insertion. Le procès fait intervenir une série d'acteurs exemplaires de l'époque (bannerets, prédicants, barbiers) et révèle la reconnaissance des droits individuels dans une société d'Ancien Régime puisque les Blonay durent payer une forte somme au plaignant. Hormis, ce type de document exceptionnel, il existe une possibilité d'avoir accès à des « événements » mineurs et même anecdotique qui sont ceux enregistrés par les registres de consistoire chargés de réguler les mœurs. Ce type de document est un moyen de donner chair à l'histoire familiale marquée aussi par la gestion quotidienne du rapport à la société en termes de valeurs et de normes. Cela ne consiste pas à retenir l'anecdotique, mais à le résituer dans l'analyse du système de régulation sociale et comprendre la manière dont le réseau familial ou certains individus s'éloignent ou non de la norme. A moins de trouver des cas de délinquance majeure (meurtres), il s'agit de prêter attention aux transgressions ordinaires (tapage, danse, adultère, fraude etc..) et de rendre compte de l'attitude des acteurs familiaux dans leur société. C'est une manière de donner une saveur certaine à la généalogie familiale.
7. Enfin, *repérer les documents clés* : ceux-ci servent de lieux de mémoire privilégiés de l'histoire familiale tels les contrats d'accensement, les lettres de bourgeoisie, les actes de mariage ou des documents spécifiques, ou de traces d'une identité tels des signatures, marque à feu, cachets, photographie etc....autant de marqueurs symboliques d'une famille ordinaire.

Ces considérations méthodologiques sommaires ont un caractère plutôt général tout en reflétant une démarche de terrain. Elles ont aussi un

aspect programmatique pour l'étude des anciennes familles de Lavaux. En effet, nous disposons pour les grandes paroisses de Lutry (Lutry et Savigny) et de Villette (Aran-Villette, Cully, Grandvaux-Chenaux, Epesses, Riex, Forel) d'une information très précise et fournie concernant les nouveaux bourgeois reçus de 1535 à la fin du siècle et même au delà. Pour Lutry, pour la seule période de 1535 à 1550, j'ai repéré 168 entrées à bourgeoisie concernant plus d'une centaine de patronymes. Pour Villette, il en va de même à partir de 1550. La généalogie sociale de ces familles relève d'un même processus et d'une même histoire. Il ne s'agit pas des très anciennes familles antérieures au XVI^e siècle, ni de celles postérieures au XVI^e où les enregistrements diminuèrent et furent liés à des démarches plus individuelles. Mais il s'agit d'une vague ou d'un cycle d'intégration concernant des réseaux patronymiques ayant des foyers d'origine précis et communs tel, en Chablais : la Dranse de Morzine avec l'axe Morzine-Aulps-Le Biot, en Faucigny : le Haut-Giffre avec les paroisses de Samoëns et de Sixt, la basse vallée de l'Arve et le mandement de Saint-Jeoire, enfin dans le diocèse de Novare : la haute vallée d'Ossola. De ces quatre foyers migratoires provinrent la plupart des familles dont les patronymes demeurent en Lavaux encore aujourd'hui. Ces réseaux familiaux participèrent d'un même processus d'implantation, au tournant du XV^e siècle et au-delà, et régénérèrent le tissu social de Lavaux. Les saisir comme corpus dans leur déploiement spatio-temporel au travers d'une généalogie sociale devrait permettre de fournir un éclairage nouveau sur les transformations démographiques qui affectèrent Lavaux aux XVI^e et XVII^e siècles tout en offrant aux chercheurs d'ancêtres qui se démultiplient aujourd'hui l'occasion de comprendre la genèse vaudoise de leur patronyme.

Jean-Pierre Bastian